

LES CARNETS DU PATRIMOINE

MARCEL ET JACQUES DEPELSENAIRE, UNE FAMILLE D'ARCHITECTES À CHARLEROI

S'il est encore bien méconnu en dehors de son lieu d'ancrage territorial, Marcel Depelsenaire figure sans aucun doute parmi les plus talentueux architectes wallons de l'entre-deux-guerres, certainement l'un des plus attachants par le charme discret de son architecture.

C'est dans la région de Charleroi, où il s'installe avec sa famille, que s'épanouit son œuvre parsemée de pépites, parmi les plus belles maisons de la région, que nous vous invitons à découvrir dans ce *Carnet*. « Architecte de la mesure et de la qualité », comme le qualifiait son fils Jacques, sa sensibilité le pousse vers une démarche rationnelle teintée de romantisme : ses œuvres sont empreintes de modernité tout en s'inscrivant toujours dans l'art de construire régional, son terroir qu'il défendra aussi au travers de ses œuvres picturales et de ses nombreux écrits. Si son père développe ses projets essentiellement dans la sphère privée, Jacques, quant à lui, propulsé très jeune par son Prix de Rome, s'engage rapidement dans de grands projets publics où son crayon visionnaire va exceller. Au fil de sa riche carrière qui traverse un demi-siècle, il offre à son pays natal quelques constructions puissantes devenues des jalons importants de l'architecture contemporaine.

Ce *Carnet* met en lumière deux générations d'architectes à la forte personnalité en tentant, pour autant que cela soit possible, de faire émerger la filiation de l'un à l'autre. Tous deux ont connu leurs heures de gloire, en phase avec des époques florissantes, les années

d'après-guerre marquées d'une certaine joie de vivre, de survivre, palpable dans leurs réalisations et stimulant leur créativité. Est-ce leur modestie qui explique le manque de reconnaissance ou de notoriété en dehors du territoire où ils exercent leur profession ? Tous deux ont vu plusieurs de leurs œuvres disparaître de leur vivant. Chacun est bien ancré dans son temps, avec la même passion du métier et le désir de répondre aux attentes de ses clients, tout en créant des œuvres simplement belles.

État de la protection des bâtiments des Depelsenaire

Actuellement, seuls des bâtiments construits par Marcel Depelsenaire bénéficient d'une certaine protection. Pour les œuvres de Jacques Depelsenaire, une proposition de classement du Centre social de délassissement a été introduite par la Commission royale des monuments sites et fouilles. Le centre de jeunesse se trouve dans le périmètre du site classé du Bois du Prince.



Biens protégés par le classement

- Maison Dermine à Charleroi, boulevard Audent n° 42 (1994)
- Maison Bertinchamps à Charleroi, rue Clément Lyon (ancienne rue Fagnart), n° 29-31 (1999)
- Villa Dewez à Loverval, route de Philippeville n° 12 (ouverture d'enquête en 2023)

Biens repris à l'Inventaire régional du patrimoine

- Immeuble Genevrois à Charleroi, rue de Dampremy n° 70-74
- Résidence Plein Air à Charleroi, avenue Général Michel n° 13
- Maison Grenier à Charleroi, boulevard Mayence n° 41
- Magasin Cauvin à Charleroi, rue de la Montagne n° 11

- Immeuble Houze à Charleroi, rue des Sports n° 35

Biens repris dans les jalons de l'architecture du xx^e siècle

Voir les sites Internet de l'AWaP et de la Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles (www.agencewallonnedupatrimoine.be/le-patrimoine-du-xxe-siecle et www.guides.archi/fr/node/31576)

Paru en décembre 2024, le *Carnet du Patrimoine* n°177 est entièrement consacré à l'œuvre de cette famille d'architectes. Cet ouvrage propose aux lecteurs de découvrir les édifices, mais aussi l'histoire de leurs conceptions et l'évolution du travail de ces deux architectes au cours du xx^e siècle.

Florence PIRARD

BILOU Anne-Catherine, 2024. *Marcel et Jacques Depelsenaire, une famille d'architectes à Charleroi, Namur*, Agence wallonne du Patrimoine (*Carnet du Patrimoine*, n°177), 64 pages, 10 €.

LES ORGUES DE WALLONIE

Un riche patrimoine à voir et entendre

La Wallonie compte un très grand nombre d'orgues. Densément peuplée, la région présente, en plus de ses grandes villes, une profusion de villes moyennes, de bourgs et de villages dans un paysage rural. Dans tous ces lieux, il y a presque toujours une église et dans celle-ci presque toujours un orgue.

C'est ainsi qu'il y a près de 30 ans, on a recensé environ mille-cinq-cents orgues sur le territoire wallon. Outre ceux situés dans les églises, ce nombre comprend aussi ceux des chapelles d'écoles et d'hôpitaux, des académies de musique et conservatoires, des particuliers et des grandes salles de concert. Tout ce « parc instrumental » présente naturellement de grandes différences : orgues de valeur ou de médiocre facture, protégés par un classement ou non, orgues entretenus ou à l'abandon, anciens ou modernes. Certains sont des instruments de concert, d'autres remplissent modestement leur fonction liturgique. C'est pourquoi aujourd'hui l'orgue à tuyaux constitue par sa complexité, sa valeur patrimoniale et son rôle artistique et social, un microcosme foisonnant.

Trônant en tribune face au chœur dans la plupart de nos églises, l'image de l'orgue nous est familière. Cependant, ce n'est pas un élément comparable aux autres parties du mobilier et du décor d'une église. En plus de ce qu'on voit, il produit du son, c'est un instrument de musique, un monument sonore. Si par

malheur il a été abandonné et rendu muet, une fois restauré, il ne pourra être réaffecté à aucun autre usage que celui de sa vocation première : chanter. Et pour qu'il puisse chanter, il faut qu'il fonctionne et qu'intervienne un acteur humain compétent, l'organiste. Là réside la grande différence avec les autres domaines du patrimoine des églises. L'orgue peut être impressionnant à voir, à l'instar d'un maître-autel, d'un tableau ou d'une chaire de vérité, mais il n'a tout son sens que s'il fonctionne. L'orgue à tuyaux est un instrument de musique sorti des mains d'un artisan. Ce n'est pas un produit d'usine, standardisé, numéroté. Porté par toute une communauté, l'orgue a toujours fait l'objet d'un choix et d'un investissement coûteux. Pendant des siècles, sa musique a accompagné la vie de milliers de personnes. C'est un élément du patrimoine à part entière, et à ce titre, quelle que soit sa valeur artistique, s'il doit faire l'objet d'une décision (entretien, restauration, protection, démontage voire déménagement), il mérite toujours des mains compétentes, de l'attention et du respect. La Wallonie comprend plusieurs ateliers d'artisans facteurs d'orgues.



En juin 1993, le ministère wallon de l'Aménagement du Territoire prend la décision de recenser tous les orgues situés sur le territoire. Mené en 18 mois et aboutissant à une publication de plus de trois mille pages réparties en dix volumes, ce recensement passe en revue les deux-mille-quatre-cent-huit lieux de culte wallons, et décrit chacun des mille-quatre-cent-nonante orgues qu'ils abritent : 62 % des sanctuaires wallons disposent donc d'un orgue. Un travail statistique mené par arrondissement permet d'observer d'importantes différences de densité d'instruments : par exemple, sur les cent-nonante-et-une églises que compte l'arrondissement de Namur, 79 % possèdent un orgue, tandis